

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
Extrait du Registre
des délibérations du Conseil Communautaire
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON
SEANCE DU 28 AVRIL 2026 A 18 HEURES

L'an deux mille vingt-six, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 13 avril 2026, s'est réuni à la salle des fêtes de Chorges, en session ordinaire sous la présidence de Madame Chantal EYMEOD, Présidente.

Secrétaire de séance : Christine MAXIMIN

Présents : MAXIMIN Christine, RIGNON Lydie, BRENIERE Julien, ARNAUD Jérôme, DURAND Béatrice, GALDI Marc, DUBOYS Bénédicte, PEYRON Michel, LAINE Marie-Cécile, BONNARDEL Vincent, LEJEUNE Audrey, GANDOIS Jean-Pierre (arrivée 18h16), TETENOIRE Michèle (arrivée 18h16), EYMEOD Chantal, AUDIER Marc, CEARD Audrey, BERNARD BRUNEL Franck, DEPEILLE Zoïa, P ARPILLON Christian, RYCKEBUSCH-LOZZA Marie-Claude, LEFRANCOIS Olivier (arrivée 18h30), DHORNE Anne, GRAS Denis, LEFEBVRE Nathalie, DIDIER Alexandre, ASSANDRI Martine, EYMARD Aloïs, BONNAFFOUX Sébastien, BOSQ Gustave, VERRIER Jean-Luc, ARNOUX Frédéric, ROUX-SIBILON Jean-Marc (arrivée à 18h30), GENTILINI Brigitte, BEY Daniel, PICHON Julien, BONHOMME Alain, BERENGUEL Victor, ROUX Sandrine.

Absents excusés : GAMBAUDO Georges donne pouvoir à VERRIER Jean-Luc, PARIS Bruno représenté par son 1^{er} adjoint ARNOUX Frédéric, MONTABONE Michel représenté par son adjoint ROUX-SIBILON Jean-Marc.

RAPPORT N° 2026/98 : Création d'une commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L2143-3 ;

Considérant que la communauté de communes doit créer une commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées pour les EPCI.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame la Présidente entendue, et après en avoir délibéré, **DECIDE par 35 voix « pour » et 1 « abstention »** :

-DE CREER la commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées de la Communauté de communes

-DE PRECISER que cette commission sera constituée de membres désignés par arrêté de la Présidente de la Communauté de communes :

o 7 conseillers communautaires ou municipaux titulaires

o 7 conseillers communautaires ou municipaux suppléants

o 7 personnalités extérieures associations d'usagers et d'associations représentant les personnes handicapées.

-DE DESIGNER comme membres de la commission les conseillers communautaires ou municipaux suivants :

Titulaires	Suppléants
Elisabeth MEYNET	Hervé BAYARD
Anne Lise CHOISY	Isabelle KWIATEC
Camille BOQUELET	Emmanuelle GRACIA
Agnès GROSJEAN-BRUNNER	Florelle CABRERA
Jean-Pierre BORDAS	Béatrice DURAND
Colette METTAVANT	Emmanuelle VOLPE
Patrick MAGNAN	Gustave BOSQ

-D'AUTORISER Madame la Présidente de la Communauté de communes à arrêter la liste des personnalités extérieures ;

Ainsi fait les jours, mois, an susdits.

La secrétaire de séance,

Christine MAXIMIN



La Présidente,

Chantal EYMEOUD